



## **Rapport du président de la commission**

### **à l'intention de la XXVIème Assemblée générale de la Conférence des Autorités cantonales de surveillance des finances communales des 21 et 22 septembre 2007 à Aarau**

Monsieur le Conseiller d'Etat,  
Mesdames et messieurs les invités,  
Chers collègues,

#### **I. Conférence**

La XXVème Assemblée générale de la Conférence des Autorités cantonales de surveillance des finances communales s'est déroulée les 22 et 23 septembre 2005 dans le canton de Genève. Au nom du Conseil d'Etat, Monsieur Michaël Flaks, directeur de la division de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement du canton de Genève, souhaite la bienvenue aux délégués des 18 cantons présents. L'ancien Conseiller d'Etat Klaus Huber, président de la Conférence, mena les débats relatifs aux affaires administratives de manière compétente et expéditive.

L'ancien Conseiller d'Etat Klaus Huber s'est retiré de la présidence de la Conférence, qu'il a présidée avec beaucoup d'engagement. Son travail a été remercié par des applaudissements nourris. Après une période de fonction de quatre ans, la présidence de la Conférence a été transmise du canton des Grisons à celui du Tessin. Monsieur le Conseiller d'Etat Luigi Pedrazzini, Directeur du département des institutions, a été élu pour une période de quatre ans.

En ce qui concerne la Commission nous devons tout d'abord rappeler le décès de notre vice-président Jean Suter qui a eu lieu le 3 janvier 2007 des suites d'une longue maladie. Il était entré à la commission en 1987. Nous gardons de lui le souvenir de sa compétence, amabilité et disponibilité.

Deux exposés ont été présentés. Le premier par Monsieur Martin Heimgartner, de l'administration fédérale des finances qui a parlé du nouveau modèle de comptabilité de la Confédération. Le deuxième par Monsieur Charles Pict, Directeur adjoint, de l'inspection cantonale des finances de Genève, qui a traité le thème «Etat des lieux 2005 du projet MCH2, une approche suisse des normes IPSAS».

La partie récréative du programme établi par Monsieur Jean Suter et Madame Myriam Matthey-Doret prévoyait la visite guidée de l'Hôtel-de-Ville à travers la Vieille-Ville. Ensuite, nous avons pris le car pour de se rendre à la «Vigne des communes Suisses», visite suivie d'un apéritif. Après cela, nous avons dégusté un délicieux repas de Gala au Café Papon dans la Vieille Ville de Genève, avec allocution officielle. Le lendemain, nous avons eu la touchante visite guidée du Musée de la Croix-Rouge avant de se rendre à Bellevue, commune située au bord du Lac Léman pour le repas au Restaurant Port Gitana. Enfin, nous avons apprécié un agréable retour en bateau à vapeur jusqu'à Genève.

Nous remercions chaleureusement les organisateurs placés sous la direction du regretté Jean Suter pour l'excellente organisation de ces deux journées. Notre merci s'exprime également au Gouvernement du canton de Genève pour son soutien financier.

## **II. Commission**

Nous avons déjà rappelé le décès de notre vice-président Jean Suter, décès qui nous a tous touchés d'une manière très forte. Deux autres membres se sont retirés de la Commission car ils sont partis à la retraite. Il s'agit de Arthur Rey (ZH) et de André Rüedi (NE).

Arthur Rey a été membre de la commission à partir de 1992. Il s'est occupé de la rédaction de notre journal INFO pendant six ans. André Rüedi a fait partie de la commission à partir de 1984. Je remercie chaleureusement Arthur Rey et André Rüedi pour leur travail au sein de la Commission.

La Commission de la Conférence se compose présentement comme suit :

Pierre Spocci, président, Capo dell'Ufficio della gestione finanziaria della Sezione enti locali	TI
Gérald Mutrux, Chef de Service, Département des communes	FR
Markus Urech, Chef Gemeindeinspektorat	AG
Michel Walthert, Amt für Gemeinden und Raumordnung	BE
Luzia Kurmann, Regierungsratthalterin des Amtes Willisau	LU
Francis Gasser, Collaborateur économique Etat du Valais Section des finances communales	VS
HansjörgENZler, Finanzkontrolle, Datenschutz des Kantons Thurgau	TG
Meinrad Gnädinger, Chef Amt für Justiz und Gemeinden	SH

Monsieur Michel Roy, qui s'est retiré de la commission après sa retraite, a continué de nous offrir ses services de traducteur et de caissier jusqu'à l'assemblée d'aujourd'hui. A Michel Roy encore une fois merci pour son engagement pendant toutes ces dernières années.

Dès le début de 2007 Michel Walthert (BE) a pris en charge la fonction de caissier.

Le procès-verbal des séances de la commission est tenu, de façon très soignée, par Madame Brigitte Zbinden (Département des communes, FR).

La préparation de la journée de travail, la participation à la consultation pour la Réforme du modèle de compte harmonisé ainsi que la préparation de cette assemblée générale ont été les principales activités de la Commission. La Commission a tenu six séances.

La participation de Markus Urech, en sa qualité de délégué de notre Conférence dans le groupe de travail Reichlin, groupe mandaté par la Conférence des Directeurs cantonaux des finances afin d'examiner le développement futur du modèle de compte harmonisé, nous a offert la possibilité de faire valoir différentes requêtes présentées sous l'angle des Autorités de surveillances des finances communales.

Pour terminer nous devons encore relever l'engagement de Michel Walthert dans la création du site internet de la Conférence, site qui sera présenté à l'assemblée.

### **III. Journée de travail**

La traditionnelle journée de travail s'est déroulée le 15 septembre 2006 à Bienne. Elle était consacrée aux thèmes de la «Comptabilité analytique harmonisée pour les cantons et les communes» et à la «Révision». Après l'exposé introductif de Kurt Stalder, Secrétaire de la conférence des directeurs cantonaux des finances, Madame Luzia Kurmann, Préfète du district de Willisau (LU) a tenu son exposé sur «l'introduction d'une comptabilité analytique dans le canton de Lucerne». La première partie de la journée de travail s'est terminée par un workshop animé par Michel Walthert (BE) pour les participants de langue française et par Erwin Galliker, Préfet du district de Hochdorf (LU) et Edi Wigger, chef de service, Préfecture du district de Willisau (LU), pour les participants de langue allemande, et ce, autour du thème des questions importantes de la comptabilité analytique.

En ce qui concerne la révision, il y a eu un exposé sur les nouveautés en ce domaine, exposé présenté par deux experts de BDO Visura, Madame Yvonne Hunkele et Monsieur Jean-Frédéric Braillard.

Ces travaux ont été suivis par 52 membres de notre Conférence. Cette importante participation témoigne combien les sujets choisis étaient pertinents et d'actualité dans le cadre de notre activité de surveillances des finances communales.

#### **IV. Recommandations concernant les indicateurs harmonisés**

Au cours de l'année 1988, notre Conférence a recommandé aux cantons une application harmonisée de quatre indicateurs de la situation financière. Par la suite, les cantons ont appliqué ces recommandations de sorte que les résultats annuels sont régulièrement publiés dans notre organe de publication INFO.

Notre Conférence de l'année 2005 à Genève a décidé de recommander deux nouveaux indicateurs harmonisés suivant l'avis des participants à la journée de travail de Bienne de 2004. Ces deux nouveaux indicateurs harmonisés sont la «dette brute par rapport aux revenus» et la «quotité d'investissement».

#### **V. INFO**

Le journal INFO est l'outil de liaison des membres de notre Conférence. Il est remis à toutes les Autorités de surveillance ainsi qu'à d'autres personnes intéressées. Il a pour objectif la communication et l'échange d'informations importantes entre les membres de la Conférence. Le journal INFO est unanimement apprécié en qualité d'outil d'information. Attendu qu'Arthur Rey a quitté la Commission, Francis Gasser s'occupera de la rédaction de notre périodique à partir de l'année 2008.

## **VI. Coup d'œil sur l'avenir**

La réforme du modèle de comptabilité publique sera probablement le thème principal des prochaines années de la Commission et de la Conférence.

L'ampleur de la réforme du modèle de comptabilité publique, réforme qui s'inspire des standards internationaux (IPSAS), en comparaison au modèle de compte harmonisé que les Cantons ont adopté, nous fait comprendre que la phase d'introduction s'étendra sur plusieurs années avec passablement de difficultés à surmonter.

L'échange permanent d'informations et d'expériences entre les Autorités cantonales de surveillance reste également indispensable pour éviter que des situations financières défavorables se vérifient mais aussi, pour promouvoir les nouveaux instruments de gestion financière.

## **VII. Remerciements**

Arrivé à la fin de ce rapport, je m'adresse à vous tous, chers membres de la Conférence, pour vous remercier de votre participation active et féconde à nos travaux, participation empreinte de cordialité et d'amitié. Je vous encourage vivement à contacter la Commission pour lui soumettre vos propositions quant aux thèmes à traiter par la Commission dans ses travaux. Mon merci s'adresse également à notre président, Monsieur le conseiller d'Etat Luigi Pedrazzini. Ses conseils comme sa présidence compétente sont très appréciés. Je remercie également Madame Brigitte Zbinden pour la tenue du procès-verbal, ainsi que Francis Gasser nouveau rédacteur du journal INFO.

La Commission remercie également Michel Roy pour le travail très apprécié de traduction, ainsi que pour la tâche de caissier qu'il a soigneusement exécutée jusqu'à l'assemblée d'aujourd'hui. J'associe à mes remerciements, Madame Agnes Wächter, représentante du canton d'Argovie, en sa qualité d'organe de contrôle de l'association.

En conclusion, il me plaît de constater que la Commission de notre Conférence forme un team dans lequel chaque membre accepte d'assumer une part du travail. Merci donc à tous les membres de la Commission qui ont tous consacré aux travaux de la Commission une partie de leur temps déjà bien rempli par leurs activités professionnelles.

Bellinzona, août 2007

Pierre Spocci, président de la Commission